



PRÉFET DE LA MOSELLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Metz, le 1^{er} août 2023

SÉCHERESSE

Le préfet maintient les restrictions de l'eau en Moselle et renforce les contrôles

Les précipitations de ces derniers jours n'ont pour l'instant pas permis de compenser l'important déficit pluviométrique de mai (-50 %) et de juin (-75 %) après un hiver historiquement sec (-35%).

Les pluies profitent à la végétation et aux cultures mais pas aux nappes d'eau souterraines qui restent basses et continuent de diminuer. L'indice d'humidité des sols reste nettement inférieur à la normale malgré une légère remontée. Les cours d'eau sont particulièrement réactifs et une baisse s'observe déjà sur la Sarre.

Dans cette situation, le préfet de la Moselle a décidé de maintenir les mesures de restriction d'usage de l'eau en place dans le département, à savoir :

- **Les zones de gestion « Sarre » et « Lauter/Zauer/Moder » restent en alerte,**
- **Les zones de gestion « Moselle aval, Orne, Nied et Seille » et « Moselle amont et Meurthe » restent en alerte renforcée.**

La situation est réévaluée à un rythme hebdomadaire. Des allègements seront apportés si les pluies annoncées dans les jours à venir permettent une amélioration du niveau des nappes et de la ressource en eau.

Depuis fin juin, plus de deux cents contrôles ont été réalisés dans tout le département par l'office français de la biodiversité et les services déconcentrés de l'Etat. Ils ont ciblé les industries, des sites de loisirs et sportifs, les collectivités locales et les particuliers.

Environ 8 % des contrôles ont révélé une infraction (arrosage d'espaces verts, de massifs fleuris et de terrains de sport, lavage de voiture et arrosage de jardin). Après une phase de pédagogie en 2022, les contrevenants font désormais l'objet de sanctions systématiques.

Les mesures de restriction d'eau sont répertoriées sur le site de la préfecture de la Moselle :

www.moselle.gouv.fr/Actualites/Environnement-et-Energie/Point-de-situation-secheresse-en-Moselle

Plus d'informations :

www.moselle.gouv.fr

www.propluvia.developpement-durable.gouv.fr

<https://vigieau.gouv.fr/>

- Nous vous remercions de bien vouloir diffuser ces informations -

Contacts presse

Amélia Guyot : 06 18 36 20 07

Carla Morel : 06 26 18 61 52

Mél : pref-communication@moselle.gouv.fr

9, place de la préfecture – 57 034 Metz

Cabinet du préfet de la Moselle
Service départemental de la
communication interministérielle